|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| A close up of a sign  Description automatically generated | **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23) Dubaï, 20 novembre – 15 décembre 2023** | |  |
|  | |  | |
|  | |  | |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | | **Document 68-F** | |
|  | | **4 octobre 2023** | |
|  | | **Original: anglais** | |
|  | | | |
| Note de la Secrétaire générale | | | |
| ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE | | | |
| QUESTION LIÉE À LA MÉTÉOROLOGIE SPATIALE | | | |
| Point 10 de l'ordre du jour | | | |

J'ai l'honneur de porter à l'attention de la Conférence, à la demande de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le document d'information annexé.

Doreen Bogdan-Martin  
 Secrétaire générale

Organisation météorologique mondiale (OMM)

QUESTION LIÉE À LA MÉTÉOROLOGIE SPATIALE

Le point 9.1, Question A, de l'ordre du jour de la CMR-23 vise à reconnaître la météorologie spatiale sur le plan réglementaire international, en la définissant dans le Règlement des radiocommunications (autrement dit en élaborant une définition de la météorologie spatiale et en indiquant le «service de radiocommunication» dans lequel les systèmes de météorologie spatiale peuvent être exploités, à savoir le service MetAids (*météorologie spatiale*)).

La météorologie spatiale désigne l'état physique et phénoménologique des environnements spatiaux naturels et les phénomènes qui se produisent dans l'environnement électromagnétique spatial et finissent par perturber les activités humaines sur Terre et dans l'espace. Ces perturbations peuvent occasionner un environnement radiatif dangereux pour les satellites et l'être humain à haute altitude, ainsi que des perturbations ionosphériques, des variations du champ géomagnétique et des aurores. Ces effets peuvent eux-mêmes perturber un certain nombre de services et d'infrastructures à la surface de la Terre, dans l'atmosphère ou sur l'orbite terrestre. Les perturbations de l'ionosphère et de l'atmosphère ont des incidences notables sur les radiocommunications et les systèmes de navigation par satellite, et provoquent un réchauffement de l'atmosphère, ce qui augmente la résistance atmosphérique subie par les satellites sur orbite terrestre basse, y compris la Station spatiale internationale. Les signaux du service de radionavigation par satellite (SRNS), qui sont utilisés pour un nombre croissant d'applications précises de positionnement, de navigation et de référence de temps, ainsi que pour l'exploration de l'atmosphère au moyen de l'occultation radio, sont influencés par la météorologie spatiale, étant donné qu'ils se propagent dans l'ionosphère. Des irrégularités spatiales fortes de l'ionosphère (scintillations ionosphériques) peuvent causer une perte de verrouillage entre un récepteur du SRNS et les signaux de satellite et entraîner une interruption totale du service. La variabilité du contenu total d'électrons entre le récepteur et le satellite altère la précision de positionnement du SRNS. On trouvera des renseignements plus détaillés dans le projet de révision du Rapport UIT-R RS.2456-0 sur les systèmes de capteurs de météorologie spatiale utilisant le spectre des fréquences radioélectriques.

Sur la base de ce Rapport UIT-R et indépendamment de la décision qui sera prise à la CMR-23 sur le point de l'ordre du jour mentionné ci-dessus, l'OMM a étudié les différents capteurs de météorologie spatiale, qui sont en cours d'exploitation ou vont être mis en service, afin d'élaborer la liste connexe des gammes de fréquences utilisées.

Dans le cadre d'un éventuel nouveau point de l'ordre du jour de la CMR-27, l'OMM souhaiterait que les bandes de fréquences énumérées ci-après soient intégrées dans l'éventuel futur point de l'ordre du jour de la CMR-27 sur la météorologie spatiale, conformément au point 2.6 de l'ordre du jour préliminaire approuvé de la CMR-27, afin d'élaborer une disposition appropriée du Règlement des radiocommunications pour garantir la protection des systèmes de capteurs de météorologie spatiale qui sont en cours d'exploitation ou doivent entrer en service prochainement:

– 27,5-32,6 MHz;

– 37,5-38,5 MHz;

– 51,275-51,525 MHz;

– 240-250 MHz;

– 608-614 MHz.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_